



CANADIAN FEDERATION  
OF NURSES UNIONS  
LA FÉDÉRATION CANADIENNE  
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS

**Mémoire dans le cadre des consultations  
prébudgétaire  
en prévision du prochain budget  
fédéral**

**Produit par la Fédération canadienne des syndicats  
d'infirmières et infirmiers**

***Vers une relance saine pour le Canada***

## **RECOMMANDATIONS**

- 1. Que le gouvernement investisse dans les éléments de base d'une société saine, avec un financement ciblé pour les déterminants sociaux de la santé, y compris le salaire minimum vital, le régime d'assurance-médicaments, le logement, les services de garde et les services essentiels.**
- 2. Que le gouvernement investisse dans les soins de longue durée pour permettre à nos aînés de vivre dans la dignité.**
- 3. Que le gouvernement investisse dans des milieux de travail sains, une priorité pour tous les travailleurs et les employeurs.**
- 4. Que le gouvernement investisse dans une stratégie de santé climatique et de transition équitable pour les travailleurs et les collectivités et accélère le virage vers une économie verte.**

La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII) remercie le gouvernement fédéral de son invitation à contribuer à l'élaboration du budget de 2021. Nous espérons que notre mémoire aidera à éclairer la réflexion du gouvernement concernant une reprise saine pour le Canada en cette période d'incertitude.

\*\*\*\*\*

La pandémie de COVID-19 est une crise mondiale sans précédent. Ses répercussions profondes sur les plans géographique, démographique et économique ont mis au jour les fondements fragiles de notre système, qui ont été érodés par des années de négligence et de sous-investissement dans les secteurs les plus essentiels de notre économie, y compris les soins de santé.

Les chiffres alarmants sur le chômage rapportés en mars et en avril ont mis en lumière la faiblesse des salaires et la précarité du travail auxquels sont confrontés trop de Canadiens. Le nombre de travailleurs de la santé au Canada qui ont contracté la COVID-19 est tout aussi alarmant. Aujourd'hui, cette proportion s'élève à 21,5 p. 100.

En tant que nation, nous devons tirer les leçons de la pandémie sur l'importance d'investir dans des systèmes à l'épreuve des crises qui nous aideront à surmonter les incertitudes d'un monde en constante évolution.

Nous devons faire des choix différents pour nous préparer à un avenir qui, selon les experts, est susceptible d'inclure de nouvelles pandémies, ainsi que les défis posés par le vieillissement de la population et l'évolution du paysage économique mondial.

Les infirmières et infirmiers du Canada proposent les recommandations suivantes pour le budget fédéral de 2021 afin d'assurer la relance saine de notre pays.

### **Investir dans les éléments de base d'une société saine**

Pour tracer la voie de la relance après la pandémie de COVID--19, le Canada devra faire des investissements dans les éléments de base d'une société en santé, y compris la possibilité pour chacun de gagner un salaire décent et l'accès à des soins de santé de qualité, à du soutien en matière de santé mentale et à des services essentiels.

Le fait pour le financement fédéral de cibler ces déterminants sociaux de la santé permettra d'assurer une qualité de vie élevée pour les générations actuelles et futures de Canadiens.

Selon Statistique Canada, en mars et en avril, trois millions d'emplois ont été perdus au Canada, ce qui a laissé de nombreux Canadiens sans assurance-médicaments. Même avant la pandémie, un quart des familles canadiennes n'avaient pas les moyens de se payer des médicaments essentiels. Dans un pays aussi riche que le nôtre, c'est tout simplement inacceptable.

La possibilité réelle de pandémies futures pose un risque particulièrement grave pour les nombreux Canadiens qui n'ont pas d'assurance-médicaments, ainsi que pour notre économie. Un régime universel d'assurance-médicaments à payeur unique est un investissement dans l'avenir du Canada et un rempart efficace contre de futures épidémies.

Nous devons aussi commencer à tenir compte de la santé mentale dans le cadre des déterminants de la santé et reconnaître les répercussions des problèmes de santé mentale sur les personnes, les

familles, les milieux de travail et les économies. Le gouvernement doit prendre des mesures pour accroître l'accès aux services de santé mentale partout au pays.

L'une des principales leçons à retenir de la pandémie de COVID-19 est le manque d'options en matière de services de garde d'enfants abordables et de qualité pour les familles partout au pays.

Le secteur des services de garde, où travaillent surtout des femmes, souffre depuis longtemps en raison des faibles salaires et de la précarité des emplois. Parce que le manque de financement de la part du gouvernement est constant, le coût de toute amélioration se répercute directement sur les familles déjà éprouvées.

Avec si peu d'options abordables, les parents – surtout les femmes – sont obligés de choisir entre des services de garde de qualité et le travail.

Tous ces défis cruciaux exigent que nos gouvernements investissent dans les soins de santé et les services publics essentiels pour soutenir les familles et les collectivités et mettre notre pays sur la voie d'une relance économique saine.

La FCSII recommande que votre gouvernement :

- travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre immédiatement les recommandations de 2019 du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments dans le but d'établir un système universel d'assurance-médicaments à payeur unique assorti d'une liste complète des médicaments admissibles d'ici 2027;
- protège notre système universel de soins de santé à payeur unique contre une certaine privatisation;
- mette en place un règlement national contraignant sur la qualité de l'eau dans les réserves des Premières Nations;
- fournisse un financement fédéral pour construire et moderniser les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, et décontaminer les eaux de source dans les collectivités autochtones;
- mette en œuvre une loi fédérale garantissant le droit à un logement abordable pour tous au Canada ;
- présente une norme fédérale sur le salaire minimum à 15 \$ de l'heure;
- travaille en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour financer et mettre en place des services de soutien durables en santé mentale fondés sur des données probantes afin de répondre à la demande accrue en matière de soins de santé mentale pour tous les Canadiens;
- augmente la contribution en espèces du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires d'au moins 277,5 millions de dollars par année afin d'améliorer l'accès en temps opportun de tous aux services de santé mentale;

- affecte 2 milliards de dollars supplémentaires par année à un système public de garde d'enfants, en partenariat avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones;
- établit un secrétariat fédéral chargé de diriger et de coordonner le travail du gouvernement en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, et adopte une loi (semblable à la *Loi canadienne sur la santé*) pour établir les principes, les conditions et les mécanismes de responsabilisation pour les paiements fédéraux aux provinces et aux territoires au titre des services de garde d'enfants.

### **Permettre à nos aînés de vivre dans la dignité**

Les infirmières et les autres travailleurs de la santé demandent depuis longtemps au gouvernement d'intervenir dans le système de soins de longue durée du Canada, qui est déficient. Malheureusement, des décennies de négligence ayant entraîné un manque de personnel et des conditions déplorables partout au pays, ce sont les aînés qui ont fait les frais de la pandémie de COVID-19.

Le manque d'espace et l'aménagement inadéquat de nombreux établissements de soins de longue durée ont entravé les mesures de prévention et de contrôle des infections, qui sont essentielles pour lutter contre les éclosions de maladies infectieuses.

La main-d'œuvre en grande partie féminine et racialisée du secteur est confrontée depuis longtemps au défi impossible de fournir des soins de qualité tout en faisant face à des ratios personnel-résidents élevés, à des ressources limitées et à de faibles, voire aucune mesures de protection de la santé, de la sécurité et des emplois.

Votre gouvernement devrait :

- élaborer et adopter immédiatement une loi fédérale pour intégrer les soins de longue durée dans le système de santé public et les réglementer en vertu de la *Loi canadienne sur la santé* ;
- éliminer les entreprises privées à but lucratif du secteur des soins de longue durée ;
- collaborer étroitement avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre une norme nationale de 4,5 heures de soins directs par résident chaque jour dans les établissements de soins de longue durée afin d'améliorer la qualité de vie des aînés ;
- collaborer avec les provinces et les territoires pour instaurer un minimum obligatoire d'une infirmière autorisée (IA) par quart de travail (heures de travail), assorti d'une augmentation du nombre d'IA selon la gravité des cas des résidents ;
- collaborer avec les provinces et les territoires pour effectuer une analyse exhaustive des besoins essentiels en matière d'infrastructure et investir des fonds fédéraux pour construire et moderniser l'infrastructure physique des soins de longue durée ;
- mettre en œuvre des pratiques exemplaires en matière de santé et de sécurité des travailleurs. Les gouvernements devraient collaborer avec les employeurs pour veiller à ce

que les comités mixtes de santé et de sécurité au travail soient fonctionnels et jouent un rôle important dans l'élaboration de plans visant à protéger les travailleurs de la santé ;

- collaborer avec les provinces et les territoires pour faire correspondre les salaires et les avantages sociaux des travailleurs en soins de longue durée à la valeur du travail qu'ils accomplissent, notamment en fournissant un financement supplémentaire pour assurer un travail à temps plein à des taux de rémunération plus élevés pour les travailleurs du secteur des soins de longue durée.

### **Milieus de travail sains – une priorité pour tous les travailleurs et les employeurs**

Depuis des années, les experts discutent de la façon dont la technologie et l'intelligence artificielle façonneront l'avenir du travail. En raison de la pandémie de COVID-19, cette question est plus urgente que jamais.

Ce qui a commencé par quelques semaines de travail à partir de la maison s'est transformé en un bouleversement sismique de notre façon de travailler et de vivre. Pendant la pandémie, des millions de Canadiens ont fait la transition vers le télétravail, tandis que d'autres qui fournissent des services essentiels ont fait face à une nouvelle demande imprévue dans leur domaine d'emploi.

Plus que jamais, nous avons l'obligation de créer des milieux de travail plus sains, de réformer les dispositions de l'assurance-emploi et de veiller à ce que tous les travailleurs au Canada aient accès à des mesures de protection solides et efficaces en matière de santé et de sécurité au travail, y compris les travailleurs migrants et ceux qui sont confrontés à un travail précaire et dangereux.

Nous recommandons que votre gouvernement prenne immédiatement les mesures suivantes :

- travailler en partenariat avec les provinces et les territoires pour élaborer une stratégie nationale sur les ressources humaines en santé afin de répondre de façon significative à la pénurie documentée d'infirmières et à la crise dans les établissements de soins de longue durée;
- élaborer une production nationale fiable d'équipement de protection individuelle (ÉPI) pour les travailleurs de la santé;
- modifier la *Loi sur l'Agence de la santé publique du Canada* afin d'exiger que l'Agence de la santé publique du Canada adopte une approche de précaution pour toutes les directives liées à la sécurité des travailleurs;
- entreprendre d'importantes réformes de l'assurance-emploi nécessaires depuis longtemps :
  - en renonçant complètement au nombre d'heures requis pour avoir droit aux prestations régulières d'assurance-emploi et de maladie ; ou encore en adoptant une norme d'admissibilité uniforme égale au moindre des deux montants suivants : 300 heures ou 12 semaines d'emploi assurable;
  - en augmentant la durée des prestations à 50 semaines pour tous les prestataires;

- en ne tenant pas compte de la rémunération versée en raison d'une mise à pied ou d'une cessation d'emploi;
- en ne tenant pas compte des raisons complexes d'une cessation d'emploi puisque la grande majorité des demandes comportant des raisons complexes donnent droit à des prestations;
- en assurant une prestation minimale pendant la période de transition;
- en lançant un projet pilote pour permettre aux demandeurs de s'inscrire à des programmes de formation;
- en adoptant une politique fédérale de dix jours de congé de maladie payés pour les travailleurs et en facilitant la mise en œuvre de mesures semblables à l'échelle provinciale et territoriale.

### **Santé climatique et transition équitable**

L'avenir du Canada en matière de santé et d'économie dépend de notre environnement naturel. Nous avons le privilège de vivre sur un territoire riche en ressources naturelles, mais les activités humaines – y compris les pratiques commerciales polluantes, la déforestation et la mauvaise gestion de la faune – représentent une grave menace pour ces ressources, ainsi que pour notre santé.

Plus de 60 % des maladies infectieuses émergentes proviennent des animaux, en particulier les animaux sauvages. Nous devons réduire notre empreinte écologique pour diminuer le risque de pandémies futures.

Afin d'atténuer les dommages causés à notre environnement par les pressions humaines et de bâtir des collectivités résilientes au climat, le Canada doit grandement accélérer ses plans d'élimination progressive de la filière énergétique fondée sur les combustibles fossiles.

Le rapport du GIEC de 2018 sur le réchauffement de la planète de 1,5 °C, qui donne à réfléchir, indique clairement qu'il reste très peu de temps pour prévenir des événements catastrophiques. Nos collectivités ressentent les effets des changements climatiques, et nous accusons du retard dans la réalisation de nos engagements à l'échelle internationale.

Les changements importants requis pour transformer notre infrastructure et notre technologie en économie verte auraient de profondes répercussions sur les travailleurs du secteur de l'énergie, leurs familles et leurs collectivités. La seule façon de répondre de façon significative à ces défis importants est d'accélérer les plans d'atténuation actuels.

Les syndicats réclament depuis longtemps la mise en œuvre rapide d'une stratégie de transition équitable, et nous sommes prêts à collaborer avec le gouvernement pour aider à réduire les répercussions des changements climatiques et des politiques climatiques sur les travailleurs du secteur de l'énergie fossile, leurs collectivités et notre économie.

L'approche du Canada en matière de santé climatique et de transition équitable devrait comprendre :

- une accélération de la mise en œuvre de politiques sur les changements climatiques et de cibles d'émissions de gaz à effet de serre, conformément à nos engagements internationaux;

- un engagement à garantir que les coûts de notre transition vers une économie à faibles émissions de carbone ne soient pas injustement assumés par les travailleurs;
- la mise en œuvre immédiate des mesures du rapport 2019 du Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes;
- un engagement à inclure les gouvernements, les travailleurs, les syndicats et l'industrie dans l'élaboration de plans de transition équitable appropriés;
- un financement fédéral ciblé pour la conversion au vert des établissements de soins de santé, car ce secteur génère énormément de pollution et de déchet.

\*\*\*\*\*

La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers remercie le gouvernement fédéral de son invitation à contribuer à l'élaboration du budget fédéral de 2021 afin de répondre de façon significative aux défis auxquels notre pays est confronté, alors que nous nous dirigeons vers la phase de reprise après la pandémie de COVID-19. Nous espérons que les recommandations importantes présentées dans ce mémoire seront soigneusement examinées et mises en œuvre.